



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médicaments

Question écrite n° 108870

Texte de la question

M. Léonce Deprez souligne l'intérêt du rapport d'information du Sénat sur les conditions de mise sur le marché et de suivi des médicaments. Ce rapport réalisé au nom de la commission des affaires sociales a présenté vingt-cinq recommandations « destinées à restaurer la confiance des patients ». Il demande à M. le ministre de la santé et des solidarités la suite réservée à la proposition « d'étendre l'obligation de publicité à l'intégralité des travaux et à toutes les agences sanitaires ».

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108870

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11529